POUR UNE ÉDITION DU SATIRICON
IIIe série[1]

PAR

EUGEN DOBROIU

30,1 Non licebat † multaciam † considerare ‹lacuna›

Pour expliquer ou corriger ce *mnltaciam* on a proposé beaucoup de solutions, dont certaines sont rappelées ici seulement pour compléter dans la mesure du possible l'inventaire, car nous n'avons pas eu la possibilité de les vérifier à l'aide des documents invoqués à l'appui [2].

De tous les chercheurs, seul Emil Thomas, qui accorde à la question une étude plus ample [3], accepte la tradition du manuscrit *H*. Selon lui, *multaciam* serait un substantif issu de l'adjectif *multacius*, celui-ci étant un dérivé en *-aceus* ou *-acius* de *multus*. Ainsi, *multacia* aurait la signification de « Mannigfaltigkeit », et la proposition toute entière pourrait être traduite « es ging nicht an, die mannigfaltigen Dinge [= die besagten Schaustücke] näher zu betrachten ». Mais Thomas ne peut pas avancer des exemples convaincants d'adjectifs au suffixe complexe *-aceo-* formés à partir d'un thème adjectival.

Au XVIIe siècle, les célèbres Heinse et Scheffer ont proposé d'ingénieuses solutions, où ils ne s'éloignaient pas beaucoup de la forme qui nous a été transmise, forme qu'ils cherchaient à motiver du point de vue paléographique. Heinse soupçonnait une transcription erronée de *multa ad aciam* et apportait à l'appui une proposition du chapitre 76, 11 : *ab acu et acia omnia exposuit*. Scheffer suspectait dans l'archétype une forme de *multaeciam* pour *multa etiam*, variante que plusieurs éditeurs

---

[1] Les autres séries dans « Studii Clasice », X, 1968, pp. 159—170 ; XI, 1969, pp. 115—128.

[2] Pour diverses leçons voir : C. G. Antonius, Petronii Arbitri *Satyricon*, ex recensione Petri Burmanni passim reficta . . ., Leipzig, 1781, p. 70 ; L. Friedlaender, Petronii *Cena Trimalchionis*, IIe éd., Leipzig, 1906, p. 88 ; E. Thomas, *op. laud.* in n. 3 ; E. V. Marmorale, Petronii Arbitri *Cena Trimalchionis*, IIe éd., Florence, 1961 (réimpr. 1962), p. 11 ; P. Perrochat, *Pétrone. Le festin de Trimalcion*. Comment. exég. et crit., IIIe éd., Paris, 1962, p. 39.

[3] E. Thomas, *Studien zur lateinischen und griechischen Sprachgeschichte*, Berlin, 1912, pp. 14—20. A la page 15, il passe en revue les leçons qu'il connait, sans pourtant indiquer leur paternité. Faute de matériel d'information nécessaire, nous n'avons pu identifier celle-ci pour les leçons suivantes : *tam multa actutum, ad tam multa aciem convertere, me illas iam, multo otio nunc.*

StCl, XII, 1970, p. 79—93, Bucureşti

https://biblioteca-digitala.ro

de son temps ont adoptée par la suite. Parmi les éditeurs modernes, la solution de Heinse a été adoptée par Maiuri [4], et celle de Scheffer par Marmorale.

En 1836, Orelli proposait de lire *multiciam*, mot auquel il trouvait une parfaite correspondance dans le grec πολύμιτα. Mais, à l'exception de Friedlaender, les éditeurs de notre siècle négligent cette suggestion. En 1940, Carcopino offre la même conjecture, considérant que le mot en cause pourrait avoir le sens de « bariolage, habit d'Arlequin ». La forme de *multiciam* est devenue la plus séduisante pour certains chercheurs modernes du Satiricon, car, comme on pourra voir plus bas, diverses autres conjectures sont moins satisfaisantes.

C'est toujours par la modification d'une seule lettre dans le thème du mot en cause qu'Ellis essayait, lui aussi, d'amender le texte. Il proposait *maltaceam*, comme dérivé de *malt(h)a* et signifiant, par conséquent, « fresque sur stuc de malt(h)e ».

Beaucoup de variantes proposées par les éditeurs et les commentateurs contiennent un groupe de mots parmi lesquels il y a *multas* ou *multa*. La plus ancienne variante de ce genre est celle d'Anton (1781) : *multas iam*. Chez C. Héguin de Guerle [5] on trouve le texte corrigé de cette façon : *tam multas jam*. Nous n'avons pas la possibilité d'établir si c'est sa propre solution ou si elle a été empruntée, car il ne donne pas de motivation à son écartement de la tradition manuscrite. Il est pourtant à supposer que, tout comme dans d'autres occasions, Héguin de Guerle l'aurait signalé s'il avait apporté une contribution originale. Dans sa quatrième édition (1904), Bücheler exprime son soupçon que sous *multaciam* se cache soit *multa iam*, soit *multas* suivi d'un nom propre parmi d'autres mots. Thomas rappelle d'autres amendements aussi où apparaît le mot *multa* : *tam multa actutum* et *ad tam multa aciem conuertere* (voir n. 2).

Une nouvelle tentative de reconstitution où l'on respecte le commencement *multa-* et la fin *-am* a été faite par R. Herzog (1931) dans *multa clam*.

Il existe aussi des leçons plus audacieuses qui modifient le commencement *multa-*, en respectant la fin *-am*. La plus ancienne est celle de Goes (cité par Burmann) : *mi ultra cam*. Nous enregistrons aussi : *mi illas iam* (voir n. 2).

Dans une autre catégorie de leçons, la fin du texte corrompu apparaît remplacée par le mot *otium* qui se trouve dans un rapport quelconque avec le reste. Après Crusius, qui avait pensé à *multa ab otio*, Heinse — qui oscillait entre deux leçons (nous avons indiqué l'autre plus haut) — et, puis, Burmann ont pensé à *multa per otium*. Sur la même ligne se situe aussi la conjecture *multo otio nunc* (voir n. 2), tandis que Ernout pense avec des réserves à ‹*tam*› *multa otiose*.

Toujours ici nous rappelons le plus ancien amendement, celui de Tilebomenus (Jacob Mentel) : *multoties*. Bien qu'il démontre que son auteur a tenu compte aussi de la tradition manuscrite et du contexte, il a passé pourtant inaperçu. Il a un seul défaut, celui de ne pas pouvoir

[4] A. Maiuri, *La Cena di Trimalchione di Petronio Arbitro*, Napoli, 1945.
[5] *Le Satyricon de T. Pétrone*, trad. nouv. par C.H.D.G., t. I, Paris, 1834, p. 134.

https://biblioteca-digitala.ro

motiver entièrement du point de vue paléographique la présumée erreur de transcription.

Il nous reste à mentionner une leçon qui s'éloigne beaucoup du texte transmis : c'est la leçon que Bücheler avait proposée dans sa première édition (1862). Il suspectait *multaciam* d'être le résultat de la corruption du groupe *simul omnes laetitias*. Ultérieurement, il a renoncé à cette supposition. Mais il n'a pas aussi renoncé à celle concernant l'existence d'une lacune dans le texte après la proposition en cause. Son indication dans ce sens a été reprise par les derniers éditeurs de Pétrone.

Le passage qui renferme le mot transmis d'une manière corrompue se trouve entre la phrase où nous apprenons qu'Encolpe a demandé à l'intendant quelles peintures étaient au milieu et la phrase où nous apprenons qu'Encolpe et les siens sont déjà arrivés au triclinium. Encolpe pose sa question à l'intendant parce que — le contexte le sous-entend — il n'a plus le temps de se déplacer pour lire les inscriptions explicatives, sans lesquelles les tableaux qui l'intéressaient, exécutés, bien sûr, selon les indications de l'inculte Trimalcion, ne pouvaient être reconnus. Après avoir reproduit la réponse de l'intendant, le narrateur fait une remarque qui pourrait motiver le fait que, bien qu'il ne soit pas encore fatigué, il n'examine plus avec attention les objets de l'exposition-musée de Trimalcion. En conjuguant ce qui est gardé fidèlement de cette observation — *Non licebat ... considerare* — et la phrase qui suit — *Nos iam ad triclinium perueneramus*, etc. —, nous déduisons qu'Encolpe nous fait connaître qu'il ne pouvait pas se permettre d'arrêter son attention en beaucoup d'endroits. Donc, entre *licebat* et *considerare* il aurait pu exister le mot *multifariam*.

De cette manière, nous avons un mot dont le commencement, *mult-*, et la fin, *-iam*, coïncident avec ceux du faux mot que présente le texte du manuscrit. Il faut que nous trouvions une raison d'ordre paléographique à la non-correspondance des lettres du milieu.

Comme on va voir, la tradition manuscrite même nous aide à expliquer le changement de la dernière de ces lettres, c'est-à-dire l'apparition de C à la place de R. L'examen des inscriptions en caractères majuscules cursifs romains du Ier siècle — pour une orientation rapide il est suffisant de voir les documents comptables de Lucius Caecilius Iucundus de Pompéi — nous montre que, parfois, entre C, P, F, T et R il n'y a à peu près pas de distinction essentielle. A cause des confusions qu'on faisait entre ces lettres, plus tard aussi, lors de la reproduction des textes écrits en caractères majuscules (capitales) on a commis beaucoup d'erreurs du genre des erreurs indiquées. A cet égard Havet en offre des exemples instructifs [6].

Mais, de toutes les confusions entre les lettres que nous avons plus haut sériées, celle entre C et R est la plus rare ; par conséquent, l'argument de l'erreur de lecture peut devenir totalement plausible seulement si une substitution justifiable par cette confusion peut être constatée non pas à grande distance (en considérant la possibilité de la transcription

[6] L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, 1911, §§ 607—609, 612.

https://biblioteca-digitala.ro

du texte par plusieurs copistes ou par un seul et même copiste en disposition diverse). Quelques lignes au-dessus (29,5) de la proposition où se trouve la forme que nous tâchons d'amender, il y a une proposition dont le verbe prédicatif apparaît de deux manières : *rapiebat* dans le ms. de Traù et dans l'édition de 1587 de Pierre Pithou, *capiebat* dans le ms. de Leyde exécuté par Joseph Scaliger et les manuscrits apparentés, tout aussi comme dans l'édition de Jean de Tournes et dans l'édition de 1577 de Pithou [7].

Toujours à l'aide de l'écriture cursive ancienne nous devons expliquer aussi la perte du groupe de lettres IF, ou, selon un autre critère, la substitution de IFA par A. Dans l'écriture mentionnée F apparaît fréquemment avec une seule barre horizontale : Γ. Le groupe IF, ses deux lettres ayant les hastes penchées à droite, pouvait facilement ressembler à un A, même si celui-ci était de type divers : avec la barre courte parallèle à l'haste de gauche, avec la barre courte en forme de battant de cloche — pour A de ce type voir, par exemple, CIL, vol. IV, n° 3340, CXLI. CXLIII ; pour F, *ibid.*, XL, p. 5. Dans de pareilles conditions IF, ayant aussi un A à côté, a été confondu avec A. Par conséquent, dans la lecture on a fait une fausse identification du groupe IFA avec le groupe AA, qui n'est pas connu en latin. En écartant la présumée dittographie, on est arrivé à la combinaison de lettres MVLTACIAM, qui a l'aspect d'un mot latin.

Étant donné qu'il résulte très clairement du texte qu'Encolpe n'a pas la possibilité de diriger son attention dans plusieurs endroits seulement parce qu'ils sont déjà arrivés au triclinium, nous ne voyons plus de motif pour supposer l'existence d'une lacune entre la phrase *Non licebat multifariam considerare* et la phrase *Nos iam ad triclinium perueneramus*, etc. D'ailleurs il serait assez difficile de concevoir que l'archétype des manuscrits dont *H* fait partie eût commis ici une omission et que l'archétype des autres manuscrits eût éliminé, justement ici, encore neuf mots : *ac Laenatis gladiatorum munus. Non licebat multaciam considerare. Nos.* En réalité, c'est une seule omission, celle qui existait dans l'archétype des manuscrits des cod. Leidensis Q 61 (Scaligeri), cod. Vaticanus lat. 11428 (Mureti), cod. Lambethanus 693 (Rogerii) et des manuscrits utilisés par Pithou et par De Tournes. L'omission dont nous parlons était due non pas au désir d'alléger le texte de trop de détails — ceux-ci ont été évités magistralement par l'auteur lui-même —, mais à celui de se débarasser des mots inconnus y rencontrés : *laenatis*, *multaciam*.

Selon Bücheler, *nos* serait un indice d'opposition, et, par conséquent, nous nous attendrions à ce qu'il fût précédé par la mention d'autres personnes. Emil Thomas [8] a démontré que Pétrone emploie souvent le pronom personnel avec un soulignement tout à fait faible, où ce pronom peut aussi bien manquer.

---

[7] Voir Konrad Müller, Petronii Arbitri *Satyricon*, Munich, 1961, p. 27, app. crit., cf. pp. XIII—XXIV.

[8] E. Thomas, *op. laud.*, p. 14 sq.

https://biblioteca-digitala.ro

45,11 **alter burdubasta, alter loripes,** etc.

Aujourd'hui il existe un consensus unanime des éditeurs du texte pétronien à garder la forme *burdubasta* que nous offre le manuscrit *H*.

Peut être chez plusieurs chercheurs est-elle apparue indépendamment l'idée de rattacher ce mot au grec φορτοβαστάκτης « porteur, portefaix ». Reiske avait déjà pensé à une leçon comme *fortobastax*, mais il s'est ensuite arrêté à une autre. Il ne nous intéresse pas ici les discussions que l'on a portées au sujet de sa formation et de son contenu [9]. Les linguistes sont tentés de voir en lui un composé de *burdus burdo* et de *bastum* ou un dérivé de celui-ci. Pourtant on ne nous fait pas comprendre pourquoi ce mot, dont les éléments composants sont retrouvables dans des termes tardivement attestés, ressemble tellement au mot grec précité. *Burdubasta* présente un aspect difficile si non impossible à expliquer, celui d'être formé d'un simple thème verbal vocalique. C'est pourquoi il est interprété parfois comme un nom d'objet. Car il n'est pas en relation avec un verbe (latin) usuel comme sont les composés dont le second membre est *-cola-*, *-fuga-*, *-gena-* ou *-peta-*. S'il était un emprunt au suffixe *-a-*, il devrait avoir l'aspect ***burdubastacta* < ***portobastacta* (voir plus bas).

Le mot grec peut être analysé en φορτο- de φόρτος « fardeau, charge » et βαστάκτης « (celui) qui porte, qui supporte ». Le deuxième élément renferme le suffix d'agent -τα-, qui peut coexister avec le suffixe -τήρ- / -τορ-, dont la valeur est, dans son essence, la même. Parfois, avec une valeur similaire apparaît aussi un troisième suffixe, -ακ-. L'étude des mots renfermant ce dernier suffixe révèle le fait que sa valeur initiale est d'indiquer celui qui a une prédisposition à quelque chose ou qui est habitué à faire quelque chose. D'une telle valeur on arrive facilement à la valeur d'agent. Les valeurs de diminutif et de péjoratif que le suffixe -ακ- a encore et qui sont celles qui se font remarquer, sont, certainement, secondaires. Nous présentons deux séries de noms d'agent aux suffixes mentionnés : φυλάκτης, φυλακτήρ φυλάκτωρ, φύλαξ « (celui) qui garde, gardien » ; χαράκτης, χαρακτήρ, χάραξ « (celui) qui marque, qui empreint ».

Pour notre mot la forme au suffixe -τᾱ- est assurée, forme qui existe aussi indépendamment, βαστακτής (avec les dérivés βαστακτικός βαστακτικῶς, βαστακτός). On ne trouve pas la forme au suffixe -τήρ-, mais la forme antérieurement citée l'atteste indirectement [10]. Quant à la forme au suffixe -ακ- on la trouve dans un terme technique béotien glossé au pluriel dans l'*Etymologicum Magnum* : βάστακες· πλούσιοι καὶ εὐγενεῖς [11].

Voilà, donc, que l'on peut être sûr qu'il y a eu une forme φορτοβάσταξ qui, à cause des valeurs du suffixe, pouvait être employée aussi ironiquement ou surtout ironiquement. Nous supposons que c'est sous

---

[9] Voir *Thes. L. Lat.*, vol. II (1906), col. 2248, s.u. *burdubasta* (Münscher) ; A. Walde-J. B. Hofmann. *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, IIIe éd., vol. I, Heidelberg, 1938, s.u. *bastum* ; P. Perrochat, *op. laud.* p. 96 ; E. V. Marmorale, *op. laud.*, p. 66 ; C. G. Antonius, *op. laud.*, p. 133.

[10] Pour des cas analogues, cf. E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, vol. I, Munich, 1939, p. 500.

[11] Ces données sont prises dans le dictionnaire de H. G. Liddell-R. Scott-H. Stuart Jones, *Greek-English Lexicon*.

https://biblioteca-digitala.ro

cette forme que le mot ait été emprunté en latin, possible dans une période plus ancienne et, par conséquent, avec l'aspect **portobastax*.

La forme que l'on trouve chez Pétrone, mais non créée par lui, est — selon nous — celle d'un ton badin. Elle est due à une contamination avec *burdus*, nom que l'on peut lui rapprocher aussi par son contenu, car il désigne une bête de somme, le bardeau. La boutade étymologique qui résulte pourrait être approximativement rendue par **porte-fardeau* (d'après le modèle de *portefaix*) : **porte-bardeau*, mot d'où l'on comprend — de la même manière que de *burdubasta* ou *burdubastax* (voir plus bas) — que la personne visée est un porteur (tout le contenu du mot de base y est présent) mais aussi un bardeau, auquel il ressemble parce qu'il fait des efforts pour maintenir son équilibre sous un fardeau trop lourd.

Le matériel discuté plus haut nous détermine à nous demander s'il ne serait pas possible qu'il y eût eu dans le texte de Pétrone *burdubastax*, aspect qui n'est pas aussi étrange comme celui du mot transmis par le manuscrit. Pour nous en convaincre il est nécessaire de donner une explication à une hypothétique corruption du texte où X aurait disparu à l'occasion d'une transcription. Dans le manuscrit modèle où il existait, il se trouvait entre deux A : BVRDVBASTAXALTER. Les lignes croisées de X ont pu être prises comme appartenant aux deux A. De cette manière, en supposant la forme la plus schématique, celle des deux hastes se rencontrant en angle, les A ont été vus comme ayant une autre forme, toujours des plus usuelles, celle avec la barre courte devenue parallèle à l'une des hastes.

Que le latin ait eu un mot *bastax*, nous sommes déterminé à le supposer par certains mots des langues romanes : v. it. *bastagio* et vén. *bastadzo* (avec le suffixe *-gio* analogique à la place de *-cio*), prov. *bastais*, cat. *bastax* [12].

Un mot *burdubastax* ne doit aucunement nous frapper quant à la voyelle de liaison, *-u-*, car on en trouve des exemples dans le latin vulgaire [13].

Comment apparaissaient dans la flexion les mots *portobastax* et *burdubastax* ? L'étymon grec demande un *a* court. Mais, prenant en considération le fait qu'avec leur suffixe ils ne pouvaient s'intégrer dans aucun groupe nominal latin et le fait qu'ils avaient une nuance péjorative, nous n'excluons pas une assimilation d'après le modèle des substantifs verbaux à suffixe *-ac-*, tels *loquax*, *petax*, *sequax*.

60,4 **Dum haec apophoreta iubemur sumere, respiciens ad mensam** ‹lacuna›

La phrase, telle quelle nous a été transmise, n'a pas de proposition principale : *dum hec apophoreta iubemur sumere, respiciens ad mensam.*

---

[12] W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, IIIe éd., Heidelberg, 1935, s.u. ** bastax*.

[13] V. Väänänen, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, IIe éd., Berlin, 1959, p. 105 : *cunnulingus* (= *cunnilingus* Priap., Mart.), *scumnucolus* (= *scymnicolus*). Il n'est pas nécessaire de rétablir, à la manière de Georges, une forme ayant un *o* court comme voyelle de liaison, car le latin préfère ici un *i* court, même lorsque les voyelles courtes non initiales ne se modifient plus. De Rome nous citons *auruficis* (= *aurificis*), CIL, vol. VI, n° 4430 (columbarium visité par Pétrone).

https://biblioteca-digitala.ro

Pourtant, dans le manuscrit *H* il y a un point après elle [14], chose que les éditeurs ne signalent pas [15].

Seul Burmann a accepté le texte tel quel, en supposant qu'il s'explique par des genres déjà connus d'exceptions aux normes de la grammaire latine.

En essayant une meilleure intégration du participe, Reiske et Goes lui ont donné une forme de pluriel, le premier considérant que le nominatif serait convenable, l'autre, le datif.

Muncker a pensé à une modification du *ut respicimus*, et Anton a remplacé *respiciens* par *respicimus*. Dans la soutenance de sa leçon, ce dernier présente pour argument le fait que dans le récit d'Encolpe, qu'il apprécie comme „elegantiae studiosissimus", une telle anacoluthe est inconcevable.

Dans sa première édition, Bücheler expliquait la corruption du texte par l'omission de tout un groupe de mots comme : *rursus rem novam notavi*. Dans les éditions suivantes il ne fait qu'indiquer une lacune, sans donner aucune explication.

Ni Ernout n'intervient dans le texte, mais dans sa traduction il lui prête la première personne du singulier du présent de l'indicatif : „Tandis qu'on nous prie d'emporter ces cadeaux, je tourne mes regards vers la table". C'est à partir de cela que Maurice Rat fait le changement correspondant en texte aussi, tout en gardant les points de suspension pour la lacune : *respicio ad mensam...* [16].

Rappelons-nous l'endroit où se trouve dans le texte la phrase que nous examinons. Les hôtes sont à un moment du festin où on ne leur permet pas d'en revenir des surprises qu'on leur fait et qui viennent l'une après l'autre et de tous les côtés. Même les interventions de Trimalcion visent à solliciter l'attention dans une autre direction, pour que la surprise soit encore plus grande. Après avoir recommandé à Herméros et Ascylte d'être calmes, Trimalcion invite les hôtes à regarder le spectacle des homéristes. Ceux-ci jouent bruyamment leur pièce en grec, tandis que leur maître en lit une traduction latine. Le silence tombe brusquement pour que Trimalcion rende le contenu de la pièce en un résumé qui prouve qu'il n'avait compris l'intrigue ni même en lisant la traduction. Le résumé fini, les acteurs poussent un cri qui accueille le gigantesque plateau sur lequel se trouve le veau bouilli qui sera coupé par le personnage Ajax et distribué aux commensaux. Ceux-ci n'ont pas de temps de s'émerveiller devant les mouvements du spadassin, car leur attention est attirée par des craquements venant du plafond, qui s'ouvre pour laisser descendre un cercle immense soutenant des couronnes dorées auxquelles pendaient des vases en albâtre contenant du parfum. Les convives sont priés d'emporter ces cadeaux. Mais leur attention se dirige déjà vers la table de service sur laquelle on avait installé

---

[14] Voir St. Gaselee, *A collotype reproduction of that portion of Cod. Paris. 7989 commonly called the Codex Traguriensis which contains the Cena Trimalchionis of Petronius...*, Cambridge, 1915, reprod. de la page 220 du manuscrit.

[15] Les diverses leçons sont enregistrées par C. G. Antonius, *op. laud.*, p. 179.

[16] M. Rat, Pétrone, *Le Satiricon suivi des poésies attribuées à Pétrone et des fragments épars*, Paris, 1934, p. 136.

https://biblioteca-digitala.ro

un plateau très attrayant, chargé de gâteaux et de fruits. Lorsqu'ils veulent en jouir, ils ont la surprise d'être arrosés avec de l'eau de safran.

Dans de telles conditions, un développement de la phrase avec laquelle commence le paragraphe dont il est question, ne serait pas justifié, car il nuirait à la rapidité avec laquelle se succèdent les coups de théâtre.

La phrase qui nous intéresse a un verbe au singulier du participe présent : *respiciens*. Si l'on considère qu'il se rapporte à Trimalcion, il nous faut admettre qu'il s'agit d'un geste qu'il répète, celui d'examiner les mets que l'on apporte (voir 49,3 sq.). Si l'on considère qu'il se réfère à Encolpe, qui continuerait la phrase à la première personne du singulier, il nous faut admettre que lui, qui avait à peine communiqué son état d'âme — *Consternatus ego exsurrexi* (60,2) —, réclame de nouveau l'attention du lecteur sur sa personne, avant que la scène de l'ouverture du plafond soit finie. Or, est impossible de supposer que l'écrivain ait fait une telle faute de technique littéraire.

Une proposition introduite par *dum* est suivie d'habitude par la proposition principale. Dans notre cas, celle-ci pourrait exprimer l'idée de la concentration des regards sur la table ; donc, le verbe pourrait être mis à une forme personnelle.

Dans la scène suivante, celle du dessert à surprise, les verbes qui concernent les convives se trouvent à la première personne du pluriel : *porreximus*, *consurreximus*, *diximus*, *impleuimus*. Pour que les propositions contenant ces verbes en attribut s'accordent avec la proposition temporelle *Dum haec apophoreta iubemur sumere*, il est naturel que la proposition principale dont celle-ci dépend, soit, elle aussi, toujours à la première personne du pluriel : *respicimus ad mensam*.

Voyons maintenant quels sont les arguments d'ordre paléographique qu'on pourrait apporter à l'appui de la leçon *respicimus*. A l'aide de l'écriture cursive majuscule romaine du Ier siècle on peut imaginer une confusion entre les groupes de lettres MVS et IINS (= ENS). Dans une représentation rapide, M et II (= E) peuvent être confondus lorsque le premier provient de la liaison de deux hastes verticales par un arc à l'ouverture en haut. Cet arc, qui est très facilement effaçable, parfois est imprimé dès le début par un seul petit trait formant un angle avec la deuxième haste. On doit imputer à une pareille confusion la leçon *in eis erat* du manuscrit *H*, à laquelle correspond *immiserat* (32,2) dans les autres manuscrits. V et N peuvent être confondus lorsque les lignes de V ne sont pas unies et l'arc de liaison entre les hastes de N ne peut plus être distingué (comme dans CIL, vol. IV, n° 3340, XXVIII, p. 4 *Diadumeni*)[17]. C'est la solution la plus commode. Mais, rien ne nous empêche de supposer encore une confusion, due toujours à des formes spécifiques que les lettres dont il est question, se trouvant dans certaines successions, prennent à la même époque et chez les mêmes scribes. Dans le texte original, M aurait pu être rendu par trois lignes tracées du haut en bas (cf. *ibid.*, III), et V du groupe final VS aurait pu être rendu par

[17] N et V pouvaient être confondus aussi parce qu'ils étaient représentés par deux arcs successifs placés en haut, lorsque le premier se trouvait entre deux autres lettres (voir, par ex., CIL. IV 3340, XXVIII p. 4 *Sodalionis*) et le deuxième se trouvait dans le groupe final VS (voir *ibid.*, II p. 4 *minus*).

https://biblioteca-digitala.ro

un simple petit arc lié à la lettre suivante (une seule inscription, *ibid.*, II, offre d'un coup plusieurs exemples ; même comme sigles séparés, V et S sont quelques fois représentés de la même manière, voir *ibid.*, CXXXVIII p. 4 *Secundi c. c. u. s.*). A la lecture, les lettres pouvaient être autrement groupées à cause de certaines ressemblances. Les deux premières lignes de M pouvaient être prises pour II (= E). D'autre part, la troisième ligne de M et l'arc représentant V pouvaient être prises ensemble pour N. Celui-ci, lorsqu'il est suivi d'une lettre qu'on commençait à tracer d'en haut, peut apparaitre comme une haste verticale unie dans sa partie supérieure à un arc à ouverture en haut (un exemple dans l'inscription mentionnée auparavant, *ibid.*, CXXXVIII p. 4).

Remplacez *respiciens* par *respicimus*, la phrase deviendra complète. Notre supposition qu'après ce remplacement, la conjecture d'une lacune n'est plus nécessaire, repose aussi sur le fait que, dans la proposition qui suit, le verbe est déterminé par l'adverbe *iam*. Ce *iam* sert à la motivation du changement de la scène par l'apparition, en préalable, d'un élément nouveau. A comparer : 30,1 *nos iam ad triclinium perueneramus*, 31,8 *nam iam omnes discubuerant*, 39,1 *iam sublatum erat ferculum* ; bien entendu que la situation de 26,7 *uenerat iam tertius dies* était à l'origine la même.

62,4 **Homo meus cepit ad stelas facere. Sedeo ego cantabundus et stelas numero.**

Dans le manuscrit *H*, le texte présente l'aspect suivant : *homo meus cepit ad stellas facere. sed ego cantabundus, et stellas numero.* Nous reproduisons la ponctuation du manuscrit [18]. A cause des difficultés d'interprétation, ce texte a suscité beaucoup de discussions [19].

Les deux phrases renferment quelques points où l'on a intervenu en vue de reconstituer le présumé aspect primordial : *ad stellas facere*, *sed ego*, *et stellas*.

Les premiers éditeurs de la *Cena Trimalchionis* (Statileo, Tilebomenus, Scheffer, Reinesius, Hadrianides, Nodot, Heinse, Burmann) n'ont pas apporté des modifications en ce qui concerne *stellas* des deux positions.

Seul J. J. Reiske (1743), comprenant qu'il s'agit de colonnes funéraires, vient avec l'amendement *stelas* (*stelae* = στῆλαι). Cet amendement est soutenu par Conrad Gottlob Anton (1781) et jusqu'à la fin il sera préféré par les éditeurs.

Franz Bücheler, dans sa première édition du Satiricon (1862), en gardant le contenu du mot et en essayant de le mettre d'accord avec la tradition manuscrite, adopte la leçon *stellas* en apportant comme argument la variété de graphie στήλλας, qu'on trouve dans des inscriptions grecques [20] et dans un passage d'Ennius que cite Lactance. Dès sa troisième édition (1882) Bücheler préfère la forme *stelas*.

---

[18] St. Gaselee, *op. laud.*, reprod. de la page 220 du manuscrit.

[19] Pour références, voir C. G. Antonius, *op. laud.*, p. 184 ; L. Friedlaender, *op. laud.*, pp. 164. 317 ; E. Thomas, *op. laud.*, p. 47, n. 1 ; E. V. Marmorale, *op. laud.*, p. 124.

[20] Des documents de l'éolien et du thessalien on connait la forme στάλλα pour στήλη (voir Liddell-Scott-Stuart Jones, *op. laud.*).

https://biblioteca-digitala.ro

Otto Rosbach (1891) propose, dans les deux endroits, des leçons différentes selon le sens différent : *stelas* « colonnes funéraires » et *stellas* « étoiles ». A l'appui de la deuxième forme il apporte l'autorité de la leçon de Bücheler, ne se rendant pas compte que chez celui-ci elle correspond à un autre contenu.

Parmi les éditeurs modernes, à notre connaissance, seul Maurice Rat (1934) garde la leçon du manuscrit de Traù, *stellas* au sens « étoiles » dans les deux endroits.

Le groupe *sed ego* soulève la question d'un complètement ou d'une correction en vue d'assurer un rapport syntaxique, puisque *cantabundus* ne paraît pas accomplir seul la fonction de prédicat. A ceci s'oppose la liaison même avec un verbe à une forme personnelle (*numero*), liaison par la conjonction *et*, qui suppose un membre de phrase homogène.

Le plus ancien amendement est celui de Scheffer (1665) : *sedeo ego cantabundus*. Le même amendement est soutenu aussi (deux siècles plus tard) par Otto Jahn. A partir du moment où Bücheler l'adopte, dans sa troisième édition, il réussit à s'imposer dans le monde des pétronistes. Le même verbe contiendra aussi la leçon d'Anton : *sedeo cantabundus*, et celle d'Evan T. Sage : *sedeoque cantabundus*.

Un seul commentateur, Th. Muncker, a pensé à remplacer *cantabundus* ; il le fait par *cacabundus* (cf. 71,8).

Dans les tentatives d'expliquer ou d'amender le texte, une place importante est occupée par l'établissement du sens du verbe *facere* [21]. Dans sa corrélation avec le complément *ad stellas*, les premiers éditeurs l'interprètent comme « uerba facere » ou « incantamenta facere ». De nos jours, Rat traduit : „mon homme se met [pourquoi le présent ?] à conjurer les étoiles".

Étant donné qu'un pareil emploi absolu de *facere* est insolite, certains commentateurs ont cherché d'autres solutions. C. Héguin de Guerle se demande s'il ne serait pas mieux de lire *iacere*, et donne à l'appui un exemple tiré d'Ovide [22]. Anton, en échange, prête au verbe le contenu de *sese facere* (« se conferre »), dont il trouve le modèle dans le grec ἄγειν au sens de « ἄγειν ἑαυτόν ». Il explique : „Ad *stelas* vero se contulit, quia putabantur umbrae vel animae mortuorum circa eas versari". Les commentateurs modernes adoptent soit le sens de « se diriger vers », soit celui de « faire ses besoins » [23]. Ce dernier sens se retrouve aussi dans d'autres textes ; mais il crée des difficultés pour une reconstitution correcte de la succession des moments de l'aventure relatée par Nicéros [24].

La conjecture de Scheffer satisfait de tous les points de vue : celui de l'analyse paléographique, celui de la logique de la fable, celui aussi de l'étude du style, de l'écrivain et surtout du narrateur. Le pronom personnel est employé dans le but d'indiquer une opposition ou une mise en relief. Il suffit de regarder les phrases antérieures du récit de Nicéros : *Nactus ego*, *Apoculamus nos*.

---

[21] Pour la discussion sur les valeurs du verbe *facere* dans le Satiricon voir aussi : W. Heraeus, *Die Sprache des Petronius und die Glossen* [2], dans ses *Kleine Schriften*, Heidelberg, 1937, pp. 117–120.

[22] C. Héguin de Guerle, *op. laud.*, p. 372.

[23] P. Perrochat, *op. laud.*, p. 137, cf. p. 63.

[24] Voir E. V. Marmorale, *op. laud.*, p. 124.

https://biblioteca-digitala.ro

Il existe aussi une catégorie de conjectures qui nous obligent à avoir une autre vision de la manière dont les scènes se déroulent : Nicéros ne reste pas assis, mais il s'avance. Il n'est pas convenable de rendre *sedeo* par « je m'assieds » (ce sens appartient à *sido*), parce que cette traduction ne respecte pas le contenu du verbe d'état. Pétrone, selon son habitude de collaborer avec le lecteur, présente des scènes indépendantes bien délimitées, sans une description inutile des phases intermédiaires : *apoculamus* ; *uenimus* ; *coepit facere.*

Nicolaus Heinse est le premier qui propose une leçon *sed ego eo*, que préfère Bücheler dans sa première édition. Wilhelm Heraeus, après l'avoir soutenue, lui apporte une modification : *sed ego <pergo>*. C'est la leçon qu'adopte Konrad Müller dans son édition de 1965 de la collection Tusculum.

En cherchant à répondre à plusieurs critères sans trop s'éloigner de la tradition manuscrite, C. F. Müller (1891) divise et corrige le texte de la façon suivante : *Homo meus coepit ad stelas facere se, eo ego cantabundus.* Cette nouvelle leçon est jugée raisonnable par Ludwig Friedlaender, qui l'emploie dans son édition. Considérant *ego* comme surabondant, Emil Thomas (1912) divise le texte d'une telle manière qu'il n'est plus nécessaire de correction : *Homo meus coepit ad stelas facere se; dego cantabundus et stelas numero.* Il comprend que Nicéros „dabei langsam weiter ging, nicht sass oder stand". Pour soutenir *dego cantabundus* il invoque un passage d'Horace (*Carm.* III 29, v. 41 sq.) : *potens sui laetusque deget*, et un autre du Satiricon même (74, 16), mais où apparaît le verbe simple : *dum bonatus ago.* En fait, ces deux passages ne rendent pas un grand service.

Quant au troisième point névralgique du texte, *et stellas*, outre ce que nous avons dit en parlant de *ad stellas facere*, nous avons encore à signaler une conjecture de Rossbach. Elle garde les éléments de la proposition tels qu'ils apparaissent dans le manuscrit *H*, à une seule mais importante différence près : *et* est éliminé : *sed ego cantabundus stellas numero.* Rossbach cherche l'origine de l'erreur supposée dans l'interprétation d'une prothèse vocalique mise par les copistes au *s* impur (*estellas*)[25]. De cette manière, les deux propositions dont nous nous occupons ont chez lui cet aspect-ci : *homo meus coepit ad stelas facere. sed ego cantabundus stellas numero.*

Seulement Bücheler accorde l'attention qu'elle mérite à la conjecture de Rossbach au sujet des deux *stellas* du manuscrit *H*, et, dans son restreint appareil critique des éditions mineures, il ne mentionne que cette conjecture. Les éditeurs d'aujourd'hui la négligent peut-être aussi à cause du fait que la motivation qu'elle offre est insuffisante.

Examinons les deux phrases où apparaît *stellas*. Dans la première on dit que le militaire *coepit ad stellas facere.* Au cas où nous admettrions qu'il invoque ou conjure les étoiles, il faudrait expliquer comment Nicéros reste impassible à un acte pareil, en se tenant assis ou en continuant à marcher, et même en chantant. Un homme qui ne se met en route la nuit qu'accompagné, ne peut pas être considéré capable de braver les

[25] O. Rossbach, *Schediasma criticum*, dans « Rheinisches Museum für Philologie », XLVI, 1891, p. 311.

https://biblioteca-digitala.ro

divinités. Pour interpréter *facere* comme « se facere » (= « se conferre », cf. *proficiscor*) il est nécessaire d'oublier que les personnages de Pétrone emploient le latin comme langue propre et non pas comme langue étrangère. Car les fautes que l'on constate dans leur façon de parler ne correspondent pas au fait qu'ils ne possèdent pas le latin, mais au fait qu'ils ne respectent pas la norme littéraire. Dans le latin parlé, un verbe à contenu moyen réfléchi est rendu de préférence à l'aide d'un verbe actif réfléchi. Cette construction est fréquente dans la langue cultivée aussi, parce qu'elle évite tout équivoque. Nous prenons des exemples à proximité de notre passage : *exuit se* (62,5 Nicéros), *se proiecit* (63,7 Trimalcion).

Contre l'interprétation de *facere* comme « meiere » on apporte l'argument qu'un tel acte était exclu, car le militaire, peu de temps après, *circumminxit uestimenta sua*. Marmorale choisit le sens de « scaricare il ventre », mais il comprend que l'on a à faire seulement à une impression de Nicéros, à laquelle il est arrivé en voyant le militaire se pencher.

Nous croyons que c'est le contenu de l'histoire de Nicéros qui doit nous intéresser en premier lieu et non pas sa vraisemblance. En écoutant une histoire terrifiante avec un loup-garou, les auditeurs ne se rendent pas compte immédiatement de l'impossibilité de quelque chose. Seulement des lecteurs calmes en sont capables. Mais, Nicéros prend garde, et, après avoir décrit comment le militaire avait tracé un cercle autour de ses vêtements (donc, celui-là *fecit* pour la deuxième fois), assure qu'il ne ment pas : *Nolite me iocari putare; ut mentiar, nullius patrimonium tanti facio* (62,6). Trimalcion aussi se voit obligé de le défendre d'une éventuelle suspicion : *scio Niceronem nihil nugarum narrare: immo certus est et minime linguosus* (63,1 sq.).

Quant au choix entre stèles et étoiles, il n'est pas difficile, pour le simple motif que le personnage en cause n'aurait pas pu « faire » dans la direction des étoiles.

Nous croyons que pour le mot qui signifie « stèle » il est à préférer la graphie du manuscrit *H*. Comme on l'a déjà vu, c'est elle que Bücheler avait acceptée au début. Amedeo Maiuri l'introduit dans son édition. Enzo Marmorale est seulement tenté de le faire.

Pétrone emploie la forme *stella* (= *stela*) parmi les vulgarismes qu'il attribue à son personnage Nicéros, homme dépourvu de culture. L'existence de cette forme est confirmée — nous l'avons déjà rappelé — par deux catégories de documents : I), pour le grec, par des inscriptions (tardives), donc par des documents plus proches du langage de la conversation, et II), pour le latin, par une citation tirée d'Ennius (*Euhemerus*, fr. VI) et par le mot italien *stèlla* (voir plus bas).

Pour ce qui suit dans le texte, nous adoptons la leçon de Scheffer, sur les qualités de laquelle nous n'insistons plus ici : *Sedeo ego cantabundus*. Dans le reste de la phrase, il faut établir avec quel sens nous devons accepter le deuxième *stellas*.

Nicéros n'accompagne plus le militaire, mais il se tient assis et, pendant qu'il fredonne, il compte les *stellas*. Pour savoir ce qui se cache sous ce mot — « étoiles » ou « stèles, cippes funéraires », — faisons appel au contexe. Dans la phrase suivante nous avons: *ut respexi ad comitem, ille exuit se* etc. Nous comprenons de cela qu'auparavant Nicéros ne dirigeait pas son regard vers le militaire et, par conséquent, ni vers les stèles

https://biblioteca-digitala.ro

funéraires. Il avait le dos tourné et faisait quelque chose de gratuit, mais de normal pour quelqu'un qui attend dans une nuit avec lune (*luna lucebat tanquam meridie* 62,3) : il comptait les étoiles du ciel. Une scène où il puisse compter avec satisfaction les stèles funéraires n'est pas plausible pour plusieurs motifs. S'il se trouvait dans un certain point à l'intérieur du cimetière, il n'aurait à compter que les stèles de sa proximité, car l'horizon lui serait fermé par les monuments, qui sont épais. S'il s'était trouvé au bord de la route ou s'il s'était avancé, il n'aurait pu non plus compter beaucoup de stèles, parce qu'elles n'ont pas de grandes dimensions et, en outre, elles sont mêlées à des monuments d'autres types. Ayant le dos tourné à l'endroit où se trouve le militaire, il ne pouvait compter que les stèles d'au-delà de la route, ce qui serait assez difficile même à la lumière du soleil et non pas seulement au clair de la lune.

Revenons aux deux vocables orthographiés *stella*. Très attentif aux problèmes linguistiques, sur lesquels il médite, Pétrone s'avère amateur de groupements de mots opposés du point de vue phonétique, phonologique, lexicologique, stylistique, etc. Dans le récit même de Nicéros on trouve *forte exierat-miles fortis* (62,1 sq.). En voilà encore quelques autres exemples : *Arietem-aretinum* (35,3), *lauor-lauare* (42,1 sq.), *cepi-accepi* (76,1 sq.), *pingit-impingit* (46,4 sq.), *dic dixisset-ait-inquit* (48,4 sq.), *manducemus-comedit* (46,2.4), *manducamus-est* (56,4.6), *inscriptione-epigrammate* (55,2.4). Les deux mots orthographiés *stella* se distinguaient dans la prononciation par la qualité de la voyelle *e* longue [26] : dans le premier elle était ouverte — comme l'indique son étymon grec : στήλη, tout aussi comme son descendant de l'italien sur lequel nous attire l'attention Marmorale : *stèlla* [27] « pezzo di legno spaccato longitudinalmente » — ; dans le deuxième elle était fermée — comme l'indique, par exemple, le français *étoile* —.

64,6 **panemque semissem ponebat supra torum,** etc.

A *semissem* du manuscrit *H* certains commentateurs ne font pas crédit [28]. Il présente quelques difficultés d'ordre grammatical et sémantique dans le texte où il se trouve. En qualité d'adjectif, comme on le suppose, il resterait isolé dans la documentation de la littérature latine. Si on le considère un substantif à fonction d'apposition, comme l'ordre des mots aussi l'indiquerait, on se heurte à des obstacles en voulant motiver la construction. Quant à son sens, celui de « demi-as (libra) », il est à éviter, parce qu'on ne verrait pas la raison pour laquelle on indiquerait le poids du pain, étant donné, en premier lieu, qu'un pain d'approximativement 164 grammes n'aurait pas produit une impression particulière. C'est, peut-être, pourquoi dans les traductions on trouve plus souvent „moitié d'un pain" ou „un demi-pain" qu' „un pain d'un demi-livre". Nous nous demandons pourquoi Pétrone n'aurait-il employé le mot *dimidium*.

---

[26] Sur la distinction du timbre des voyelles longues suggérée par des calembours du Satiricon, voir *Muraena et littera*, dans « Analele Universităţii Bucureşti », Philologie, 1967.

[27] On donne à ce mot aussi une autre étymologie, moins satisfaisante : *astella* (C. Battisti-G. Alessio, *Dizionario etimologico italiano*, vol. V, Florence, 1957, p. 3625). Une contamination entre les deux mots pourrait expliquer quelques-unes des acceptions.

[28] Références bibliographiques chez C. G. Antonius, *op. laud.*, p. 191 ; P. Perrochat, *op. laud.*, p. 143.

https://biblioteca-digitala.ro

Heinse conjecture *panem semestrem*, en pensant que *panis semestris* pouvait bien être une dénomination identique à *panis nauticus*. Mais, il n'est pas à croire que le garçon Crésus aurait nourri sa petite chienne du pain des marins. D'ailleurs, pour une scène pareille, l'auteur aurait mentionné que le biscuit avait été trempé dans de l'eau (ou du vin).

Burmann lit *semesum*. Ernout note comme possible la leçon *semessum*, qu'il fait dériver de celle de Burmann, mais en écrivant le mot avec deux s, probablement seulement pour le faire coïncider autant que possible au *semissem* du manuscrit. Salonius adopte l'amendement de Burmann. Il interprète le passage dans le sens que Crésus mâchait tout d'abord le pain qu'il donnait ensuite à sa petite chienne. Or, *semesus* ne pouvait être compris en latin que comme « à demi mangé (dévoré), demi rongé » ou simplement comme « entamé »; mais, il était toujours appliqué à la quantité d'un aliment et non pas à son degré de mastication. Chez Pétrone on le trouve attesté au chapitre de l'anthropophagie : *inuentae sunt matres, quae liberorum suorum tenerent semesa in sinu corpora* (141, 11).

Nous avons fait des remarques aux conjectures enregistrées à mesure que nous les présentions. Comme on a pu le voir, leurs auteurs emploient des arguments de logique du contexte. Les chances sont, bien sûr, du côté de la conjecture qui peut être soutenue selon plusieurs critères. La leçon du manuscrit *H* adoptée par les éditeurs modernes, tout comme celle de Heinse, ont plus d'arguments contre elles. La leçon de Burmann remplit les conditions exigées. Non seulement le participe *semesus* peut être appliqué à *panis*, mais aussi il peut être très bien intégré au récit d'Encolpe : Crésus, après avoir emmailloté sa petite chienne, la bourre de restes de pain.

La justesse de la leçon de Burmann est démontrable aussi du point de vue paléographique. Le copiste a lu ISS au lieu de IIS (= ES), et II (= E) au lieu de V. Dans l'écriture cursive ancienne, I pouvait être confondu avec S, soit que le premier fût écrit légèrement courbé (comme dans *C I L*, vol. IV, n° 3340, XVIII p. 4; LXXIV p. 4; XCVII p. 4), soit que le deuxième fût rendu par une ligne droite (voir, par ex., *ibid.*, CXXXXI, p. 4); c'est, d'ailleurs, chose courante que S ne se distinguât pas par sa courbure, mais bien par une ligne horizontale au bout supérieur de l'haste. Dans la proximité de notre passage nous signalons deux erreurs de transcription explicables par la représentation insuffisamment différenciée de I et de S : *unum* = *sinum* (60,7 Tilebomenus), *ipim mostri* = *ipsimi nostri* (63,3 Bücheler) [29]. II et V pouvaient être facilement confondus, soit que II s'écrivît avec ses hastes approchées en bas; soit que, lorsqu'on se préparait à tracer l'haste suivante, la première haste apparût

[29] Une situation similaire a *parati sumus* H : *paratissimus* L p t (31,6). Ici on a confondu SSI avec SV. La forme archaïque *paratissumus* qu'adoptent quelques-uns des éditeurs serait insolite dans le style d'Encolpe, et, de plus, difficilement explicable du point de vue paléographique.

https://biblioteca-digitala.ro

courbée en bas comme pour un U ; soit que les lignes de V ne fissent pas un angle (pour illustrer, je choisis au hasard *ibid.*, VI, p. 2 *Iucundo sestertia* ; XLVI p. 2 *uenit*). Dans le manuscrit *H* on trouve des erreurs dues à de telles confusions : *ampliteatur* = *amphitheater* (45,6 Bücheler), *bacalusias* = *bacalesias* (41,2 ego).

Il est possible que le copiste n'ait pas connu le mot *semesus*. Mais alors en peut poser la question : pourquoi n'a-t-il pas fait, comme tant de fois, une transcription quelconque — **semesem*, par exemple, comme on aurait pu tout aussi bien lire notre inscription — ?

C'est le manuscrit qui nous donne la réponse. Un peu avant le passage qui retient notre attention, le copiste avait trouvé le mot *semissem* à cette forme même, d'accusatif : *fecit assem*, *semissem habui* (61,8).

---

https://biblioteca-digitala.ro